

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

COMMUNE D'ÉCUEILLÉ

DÉLIBÉRATION N° 2024-09

Séance du 13 février 2024

DATE DE LA CONVOCATION

06/02/2024

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 14

Présents 09

Votants 13

DELIBERATION N°2024-09

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

VOTE DU COMPTE DE
GESTION

2023

Membres élus : 15 en fonction : 14 présents : 09

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Ophélie COSTA, Madame Sylvie DOUBLÉ, Madame Cécile HUET, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Julien MALARDENTI, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir :

Madame Florence DEVAUX absente

Madame Cécile GUILBERT donne pouvoir à Madame Sylvie DOUBLÉ

Madame Virginie MARZIN donne pouvoir à Madame Ophélie COSTA

Monsieur Eric SINTES donne pouvoir à Monsieur David BARAIZE

Madame Marie-Claire SACHET donne pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON

Secrétaire de séance : Madame Ophélie COSTA

Objet : Finances - Budget Principal - vote du compte de gestion 2023

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

VU le Compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable ;

Le Conseil municipal :

- ✓ **VALIDE** le Compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par l'ordonnateur ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

	Recettes	Dépenses	Différence	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Résultat à la clôture de l'exercice 2023
Section d'investissement	657 487.52 €	367 014.29 €	290 473.23€	-372 206.61 €	-81 735.38 €
Section de fonctionnement	722 069.25 €	420 967.01 €	301 102.24 €	98 699.69 €	399 801.93 €
Total					318 066.55 €

DATE DE LA CONVOCATION

06/02/2024

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 14

Présents 09

Votants 13

DELIBERATION N°2024-09

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

**VOTE DU COMPTE DE
GESTION**

2023

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 13 février 2024,
Extrait certifié conforme,
Le Maire,
J-L. DÉMOIS

